

## Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Acquisition d'un tableau de Louis-Jacques DURAMEAU - Demande de subvention

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur :** Afin de compléter l'enrichissement des collections de peintures du XVIII<sup>ème</sup> Siècle du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, il y aurait lieu de faire l'acquisition d'une peinture de Louis-Jacques DURAMEAU (1733-1796) intitulée «Elie et l'Ange».

Pour permettre l'achat de ce tableau qui a reçu l'agrément du Conseil artistique de la Direction des Musées de France, et dont le prix est de 15 244,90 €, le Fonds Régional d'Acquisition des Musées apporterait son concours à hauteur de 10 672 € (5 336 € pour la part de l'État et 5 336 € pour la part de la Région).

Sur avis favorable de la Commission Culture, le Conseil Municipal est invité à :

- approuver cette acquisition et à solliciter la subvention du Fonds Régional,
- inscrire le montant de cette subvention au budget primitif de l'exercice courant par décision modificative dès réception des notifications attributives en recettes au chapitre 90.322.1321/22.00509.52000 et le réaffecter en dépenses au chapitre 90.322.2161.00509.52000.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, statue favorablement sur ce rapport.

*Récépissé préfectoral du 21 octobre 2002.*